



Consortium d'Établissements Français  
d'Enseignement Supérieur et de Recherche  
pour le développement de l'USTH .

## Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> juillet 2011

### Consortium d'établissements français d'enseignement supérieur et de recherche pour le développement de l'USTH.

En date du premier juillet deux mille onze (01 juillet 2011), à la Médiathèque de la Faculté de Médecin et de Pharmacie de Lyon, les membres du Consortium USTH se réunissent en Assemblée Générale ordinaire. 26 établissements membres étaient représentés + l'Observatoire de Paris qui est en train de finaliser son adhésion au Consortium. Il y a 28 établissements représentés. (cf. liste de présence : annexe 1).

Étaient également présents, Françoise Rieg-Falson, secrétaire du Consortium, Bernard Legube, VP Recherche et Formation, Raymond Guillouzo, VP Doctorants, Monsieur Marc Gontard, représentant la Conférence des Présidents d'Université (CPU), Monsieur Pierre Sebban, Recteur de l'USTH et Melle Céline Gausson, salariée du Consortium. Le Commissaire au compte, Monsieur Julien Duffau d'Euraudit, qui a été nommé lors de l'Assemblée, était présent.

La présidence de la séance est assurée par Marie-France Barthet, Présidente du Consortium USTH.

L'Ordre du jour envoyé aux membres et distribué lors de la séance comprend 8 points. (cf. Ordre du Jour).

1) Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale constitutive.

Après une allocution de bienvenue de la Présidente de l'Association, il est procédé au vote pour l'approbation du compte rendu de la dernière AG qui avait été envoyé aux membres. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Sur demande de l'un des membres de l'association, la Présidente du Consortium rappelle les modalités d'élection des membres du CA qui figurent dans les statuts de l'association. Le CA est élu pour 4 ans, renouvelable par moitié tous les deux ans. La première moitié sortante sera désignée l'an prochain par tirage au sort.

## II) Nomination du Commissaire aux comptes.

- Julien Duffau, Commissaire aux comptes, Euraudit, se présente. Il rappelle que l'association recevant plus de 153 000 euros de subvention, doit nommer un Commissaire aux comptes. Il est donc procédé à la nomination à l'unanimité du Commissaire aux comptes.

Celui-ci procède à la lecture de son rapport et certifie que les comptes sont réguliers et sincères.

- La Présidente procède à la lecture du rapport financier et moral de l'association. Les rapports moral et financier qui sont mis à disposition de l'ensemble des membres de l'association. (cf. rapports : annexe 2).

Une question est soulevée relative à la subvention de 400 000 euros octroyée par le MAEE et qui servira à l'achat et à la livraison d'équipements pour l'USTH. La procédure est en cours et il faudra déterminer les conditions quant à la maintenance des équipements. (Il est proposé d'établir une convention pour la maintenance par l'USTH ou bien de procéder à un don d'équipements du Consortium à l'USTH).

Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité après vote des membres du Consortium USTH.

- La Présidente présente le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2011 qui a été mis à disposition des membres. (cf. Budget prévisionnel : annexe 3).

III) Point d'information sur l'USTH par le Recteur, Pierre Sebban. Sa présentation Power Point sera envoyée aux membres. (cf. PP : annexe 4)

IV) Présentation d'un point doctorants par le VP Doctorants, Raymond Guillouzo.

- Sur la question des sujets de thèse, il est discuté de la façon dont la procédure de sélection des sujets pourrait être améliorée. Un groupe de travail sera nommé par le CA afin d'affiner une nouvelle proposition.

- Sur la question du niveau de français des doctorants, il est proposé de regrouper en deux ou trois lieux les doctorants pour leur dispenser un enseignement intensif de français pendant l'été. Les Universités qui organisent déjà ce genre d'événement pourraient accueillir les doctorants de l'USTH.

- Raymond Guillouzo présente également l'avancée de l'organisation du prochain séminaire de doctorants USTH qui aura lieu en octobre 2011 à Toulouse. (cf. Programme prévisionnel : annexe 5).

## V) Formations

Bernard Legube a préparé une liste des habilitations qui sera mise à disposition des membres du Consortium.

La question du financement des missions est soulevée. Il a été proposé que les établissements prennent en charge les frais de voyage et le Consortium les frais de séjour. L'USTH propose de

participer à la prise en charge des transports de professeurs à Hanoi (carte de taxi, accueil à l'aéroport).

Cette solution a été votée et adoptée à l'unanimité.

VI) Vie de l'association

La prochaine AG aura lieu le jeudi 15 mars à Orsay.

*MF Barthet*  
Présidente du Consortium

*MF Barthet*

F. FALSON  
Secrétaire

*Falson*